



La FEUILLE de ROQUEVIDAL

N°167 - NOVEMBRE 2025

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

Nouvelles règles électorales communes de moins de 1000 habitants

Objectif de cette nouvelle loi : simplifier les élections, renforcer la parité, légitimer les équipes et favoriser la cohésion des conseillers. Trois concepts sont à retenir : la liste bloquée, la parité obligatoire et la capacité de déroger de plus ou moins deux conseillers au nombre de sièges désignés.

LA LISTE BLOQUEE

Le scrutin étant bloqué, le panachage n'est plus possible, la liste est élue dans son ensemble. Cette réforme vise à renforcer la cohésion de liste et prévient des votes de censure ciblant un candidat. Les pratiques consistant à rayer ou ajouter des noms entraînent la nullité du vote.

UNE PARITE OBLIGATOIRE

Le principe de la parité est au cœur de cette réforme : les listes doivent être composées alternativement d'un homme et d'une femme (ou inversement) conformément aux articles L.260 et L.264 du Code électoral.

PRINCIPE DU -2/+2

Toute liste doit comporter autant de noms que de sièges à pourvoir, avec la possibilité d'ajouter deux candidats supplémentaires. Pour les communes de moins de 1000 habitants, une souplesse est prévue : une liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal (article L.252 Code électoral), afin de tenir compte des réalités locales.

(Commune de 100 à 499 habitants : effectif légal 11, dérogation possible 9 à 13, les deux derniers candidats appelés « suivants de liste », auront vocation à intégrer le conseil municipal en cours de mandat, en cas de vacance de sièges (démission, décès, incompatibilité,...))

Atelier Cartes de Noël

Je vous invite à un atelier gratuit de fabrication de cartes de Noël. Celles-ci sont destinées aux personnes des maisons de retraite ou à vos grands-parents, voisins et connaissances isolées.

Petits et grands sont conviés dans l'amitié de Noël !

*Cet atelier aura lieu les **16 novembre, 30 novembre et 14 décembre, de 14h30 à 18h30, à la salle de fêtes de la mairie de Roquevidal.***

Vous pouvez aussi participer aux visites et animations dans les maisons de retraite (animaux à présenter, chants, musique... selon vos capacités).

*Pour tout renseignement : **Cathy GUERRY 06 01 27 35 29***

*Nous récupérons les cartes de vœux et autres pour de belles transformations !
Merci d'avance !*

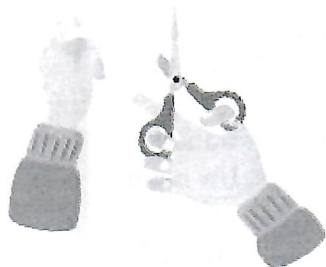
« La Feuille de Roquevidal » Lettre d'information de la mairie de Roquevidal – 81470

ouverture au public les mercredis de 14 h à 18h30

05 63 58 70 90 www.mairie-roquevidal.fr Mairie-roquevidal@orange.fr

Directeur de Publication : Jean-Marie JOULIA (06 81 61 69 81) j-m.joulia@nordnet.fr

Rédacteur en chef : Chantal SAEZ (06 42 05 77 17) saez_chantal@hotmail.fr



Les Coquelicots et le Club subaquatique de Lavaré proposent

un loto pour découvrir les espèces de Méditerranée en s'amusant et en s'émerveillant.

le samedi 6 décembre à 14h30 à la salle des fêtes de Roquevidal

Les photos du diaporama sont projetées et commentées par Christophe, biologiste marin de la commune.

On met un pion sur la photo correspondante du carton.

On gagne de petites gourmandises pour une quine.

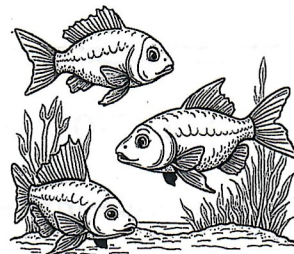
Et des lots pour les premiers cartons pleins.

Entrée libre, 1 € le carton

Ouvert à toutes et tous de 5 à 99 ans

Durée de la séance 1h30 environ

Un goûter sera ensuite offert par Les Coquelicots du Vaurais.



Catherine D.

L'église Saint Blaise et ses trois cloches

Au centre de Roquevidal, l'église Saint Blaise, bâtie en pierre au début du XVIII^e siècle, fascine autant par son architecture que par ses cloches uniques. Son clocher mur en brique abrite trois cloches aux histoires surprenantes, qui rythment encore aujourd'hui la vie du village. La plus ancienne, toute petite et légère (moins de 20 kg) date de 1657. Offerte par une habitante dans les années 1970, elle trône désormais dans une baie vide depuis des décennies. Mystérieuse, elle pourrait venir d'un cloître ou d'une chapelle oubliée, et se fait entendre par tirage de chaîne.

La plus imposante cloche « Joséphine Félicie », fondue en 1900 à Toulouse, pèse 450 kg et mesure 90 cm de diamètre. Dotée d'un joug de fer traditionnel appelé « demoiselle », elle permettait les célèbres volées tournantes de la région. Aujourd'hui, elle sonne à la volée ou est teintée au marteau pour marquer les événements majeurs. La troisième, suspendue en haut du clocher depuis 1816, pèse près de 200 kg. Dotée de deux battants à l'intérieur, elle produit une harmonie fascinante quand les deux tintent successivement, créant une illusion sonore rare.

Sous sa voûte étoilée, l'église accueille messes, offices funéraires et concerts, où son acoustique exceptionnelle prend toute sa dimension. Récemment restaurée, elle a aussi vu son mécanisme électrifié, assurant que ces cloches continueront à vibrer pour les générations à venir.

(La Dépêche - 23/08/25)



Circuit des crèches



Le **21 décembre**, le circuit des crèches passera par Roquevidal, Marzens, Lacougote Cadoul, Viviers les Lavaré pour se conclure à la chapelle du Pech par la bénédiction des enfants à 16h30.

La visite des différents lieux démarre à 13h30, le meilleur accueil vous sera réservé dans les différentes églises, boissons chaudes et gâteaux de toutes sortes vous seront offerts. Un beau moment pour petits et grands en perspective.

Nous vous attendons nombreux !

Christiane J.

Notre site Internet attend vos visites : www.mairie-roquevidal.fr

DES IDEES ... DES TEXTES...

Vous avez des idées ? Des suggestions ? Faites-les connaître : rien de tel qu'un débat pour les mûrir.

Pour les adeptes d'internet : saez_chantal@hotmail.fr j-m.joulia@nordnet.fr mairie-roquevidal@orange.fr

La boîte à lettres de la mairie est toujours là !